

2) Le montant et l'évolution du déficit public

L'expression « *déficit public* » désigne le déficit des « *administrations publiques* » (APU) telles que définies par la comptabilité nationale. Elles comprennent trois catégories : les « *administrations publiques centrales* » (APUC), qui regroupent elles-mêmes l'Etat et les « *organismes divers d'administration centrale* »¹, les « *administrations de sécurité sociale* » (ASSO) et les « *administrations publiques locales* » (APUL). La définition et les modalités d'estimation du solde public, la « *capacité de financement* » ou le « *besoin de financement* » (selon son signe) des APU dans la terminologie des comptes nationaux, sont précisées dans une [fiche différente](#).

Un déficit public supérieur à 3,0 % du PIB est un « *déficit excessif* » au sens du traité de Maastricht et du pacte de stabilité et de croissance en vigueur dans l'Union européenne.

Cette fiche présente le montant du déficit public en 2019 et son évolution depuis 1973, pour l'ensemble des administrations publiques et pour chacune de ses trois grandes composantes. Elle compare le déficit public de la France à celui des autres pays européens.

A) Le déficit public en 2018 et 2019

1) Son montant et sa décomposition en 2019

En 2019, le besoin de financement des administrations publiques s'est élevé à 72,8 Md€, soit 3,0 % du PIB (2,1 % hors impact du remplacement du CICE par un allègement de cotisations sociales), après 2,3 % en 2018.

Il résulte surtout du déficit des administrations publiques centrales (85,9 Md€, soit 3,5 % du PIB). L'État affiche un déficit de 83,6 Md€ en comptabilité nationale, différent de son déficit en comptabilité budgétaire ou en comptabilité générale (cf. [fiche sur ces trois systèmes comptables](#)), et les organismes divers d'administration centrale ont un déficit de 2,3 Md€.

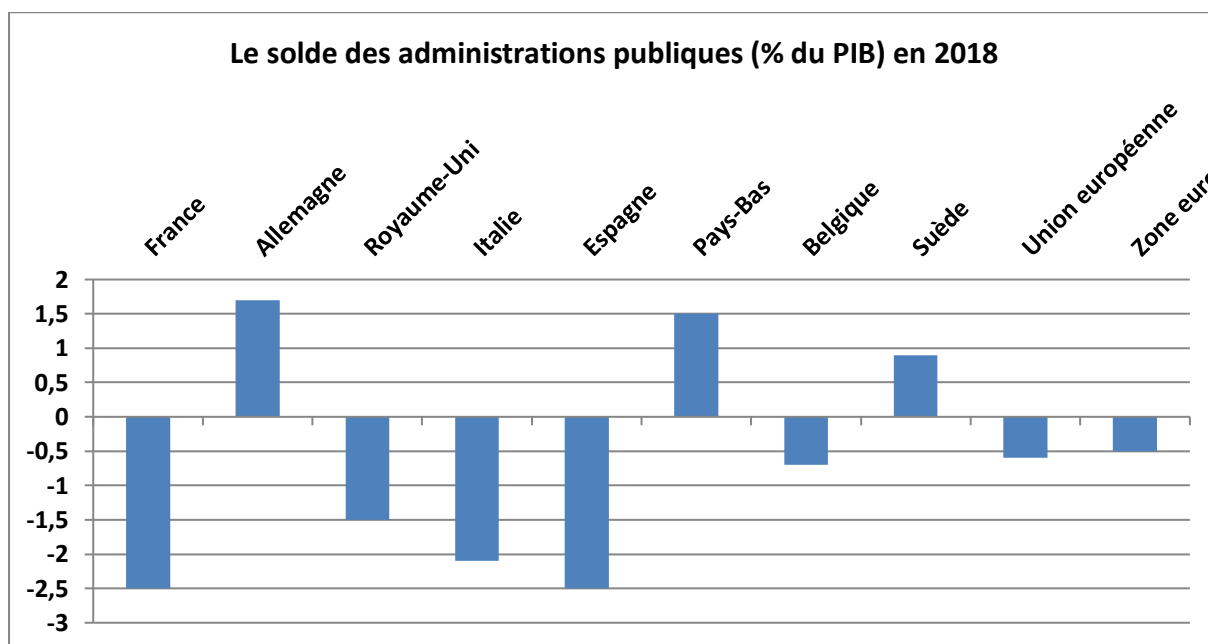
Les comptes des [administrations de sécurité sociale](#) se soldent par un excédent, une « *capacité de financement* », de 14,0 Md€ en 2019 (surtout imputable à la CADES), soit 0,6 % du PIB, et ceux des [administrations publiques locales](#) enregistrent un déficit de 0,9 Md€, soit moins de 0,1 % du PIB.

2) Les comparaisons internationales pour 2018

En 2018, le déficit public français était le troisième de l'Union européenne, à égalité avec l'Espagne, après ceux de Chypre (4,8 % du PIB) et de la Roumanie (3,0 %).

¹ Organismes publics ayant une activité non marchande et contrôlés par l'État.

Le déficit public de la zone euro était en moyenne de 0,5 % du PIB et celui de l'Union européenne de 0,6 % du PIB. Le solde public de l'Allemagne était excédentaire (1,7 % du PIB), de même que celui de 12 autres pays.



Source : Eurostat ; FIPECO.

Le déficit public moyen des pays de l'OCDE s'élevait à 3,0 % du PIB en 2016 (5,0 % du PIB pour les États-Unis, 4,6 % pour le Japon et 1,9 % pour le Canada).

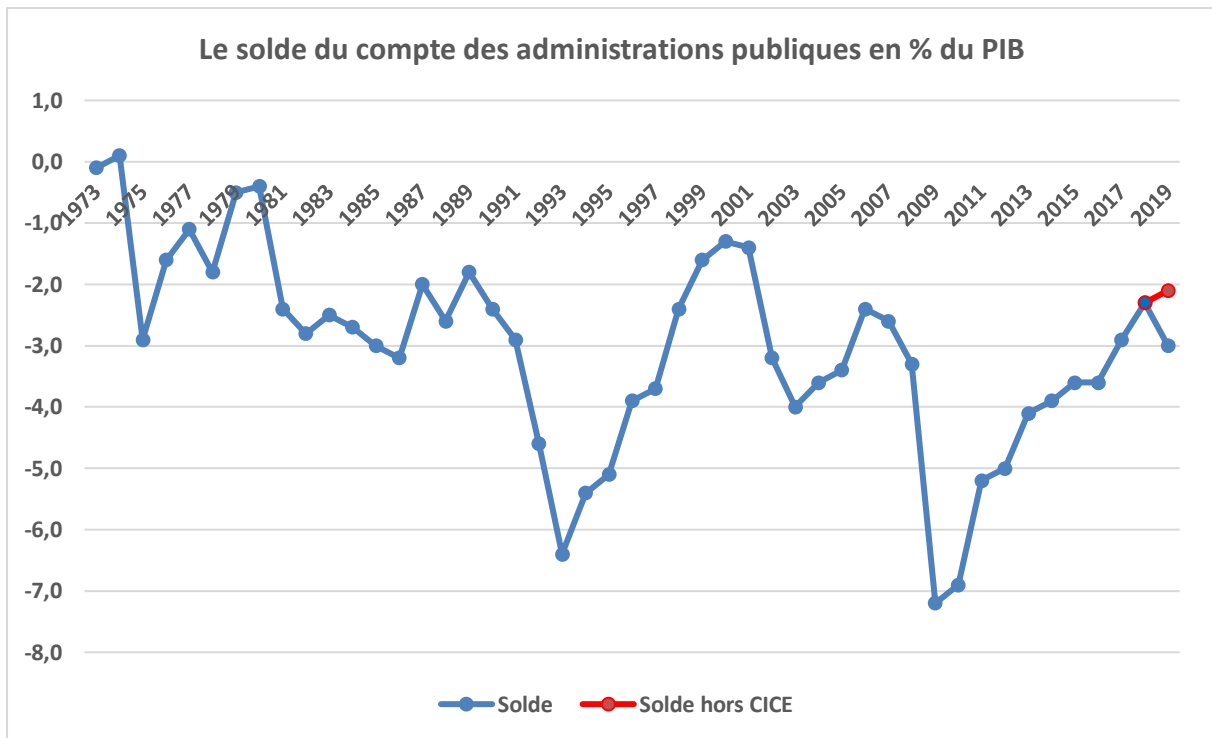
B) L'évolution passée du déficit public

1) Le déficit public français et sa décomposition

Les comptes des administrations publiques (APU) ont été pour la dernière fois en équilibre au début des années 1970. Ensuite, le déficit public s'est fortement accentué pendant les années de récession (1975, 1993 et 2009) ou de fort ralentissement de la croissance (1981, 1991, 2002)² et a diminué lorsque la conjoncture était plus favorable.

La tendance de ces 45 dernières années est inquiétante : le déficit public est devenu de plus en plus important en période de crise économique ou de fort ralentissement de l'activité et il est revenu ensuite très difficilement vers son niveau antérieur à cette crise ou à ce ralentissement. Si le déficit public a presque toujours été inférieur à 3,0 % du PIB jusqu'en 1990, il n'a été inférieur à cette limite que 6 fois au cours des 25 dernières années. Cette tendance traduit une aggravation du « déficit structurel » des administrations publiques.

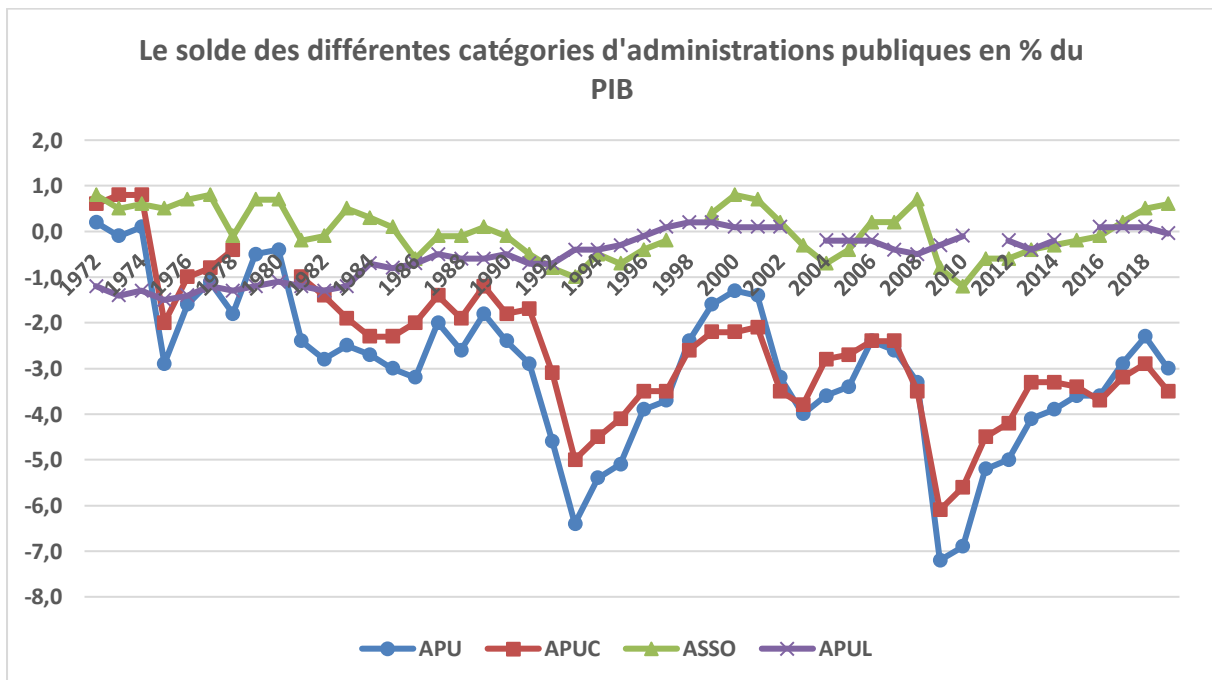
² A l'exception de 2012 et 2013 où le déficit a diminué en dépit d'une très faible croissance.



Source : Insee ; FIPECO.

Les évolutions du solde des administrations publiques (APU) sont très proches de celles des administrations publiques centrales (APUC) qui les expliquent pour une très grande part.

Le solde des administrations de sécurité sociale (ASSO) était proche de l'équilibre ou excédentaire jusqu'à la fin des années 1980. Ensuite, il a été le plus souvent déficitaire.



Source : Insee ; FIPECO.

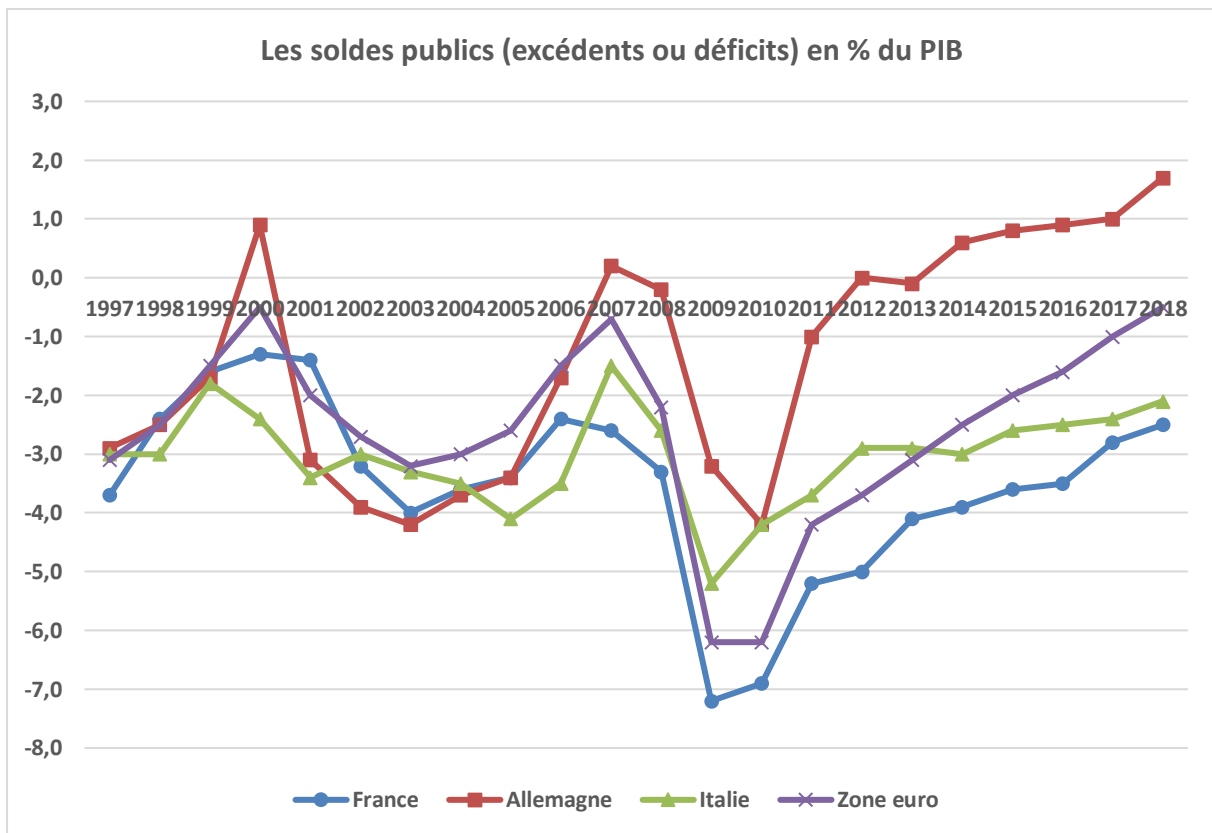
Les administrations publiques locales (APUL) étaient nettement déficitaires jusqu'au milieu des années 1980. Leur situation s'est ensuite progressivement améliorée et elles ont dégagé de

légers excédents au tournant des années 2000. À partir de 2004, elles ont renoué avec les déficits, pour des montants relativement limités par rapport à l'Etat. Elles sont proches de l'équilibre depuis 2015.

2) Les évolutions dans les autres pays

Les déficits publics moyens dans la zone euro et l'Union européenne sont plus faibles que celui de la France depuis 2002.

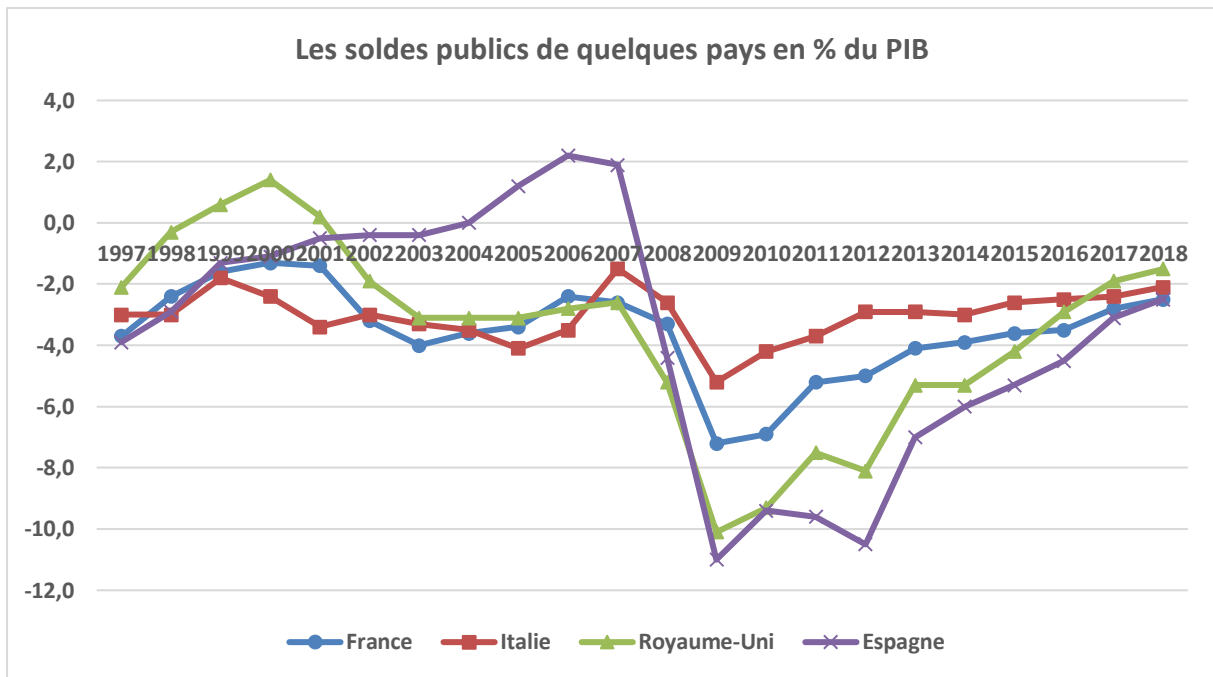
Si le déficit public de l'Allemagne était proche de celui de la France jusqu'en 2005³, il s'en est nettement écarté à partir de cette date. L'Allemagne a en effet dégagé un excédent de ses comptes publics en 2007 alors que ceux de la France affichait un déficit de 2,6 % du PIB. Cet écart s'est ensuite creusé.



Source : Eurostat ; FIPECO

La comparaison avec les trois autres grands pays de l'Union européenne montre que le déficit public de l'Italie a suivi des évolutions proches de celles du déficit français jusqu'en 2006, qu'il s'est nettement moins aggravé durant la crise financière et qu'il s'est ensuite amélioré un peu moins vite, tout en restant inférieur à celui de la France.

³ Sauf en 1995, année encore marquée par le coût de la réunification.



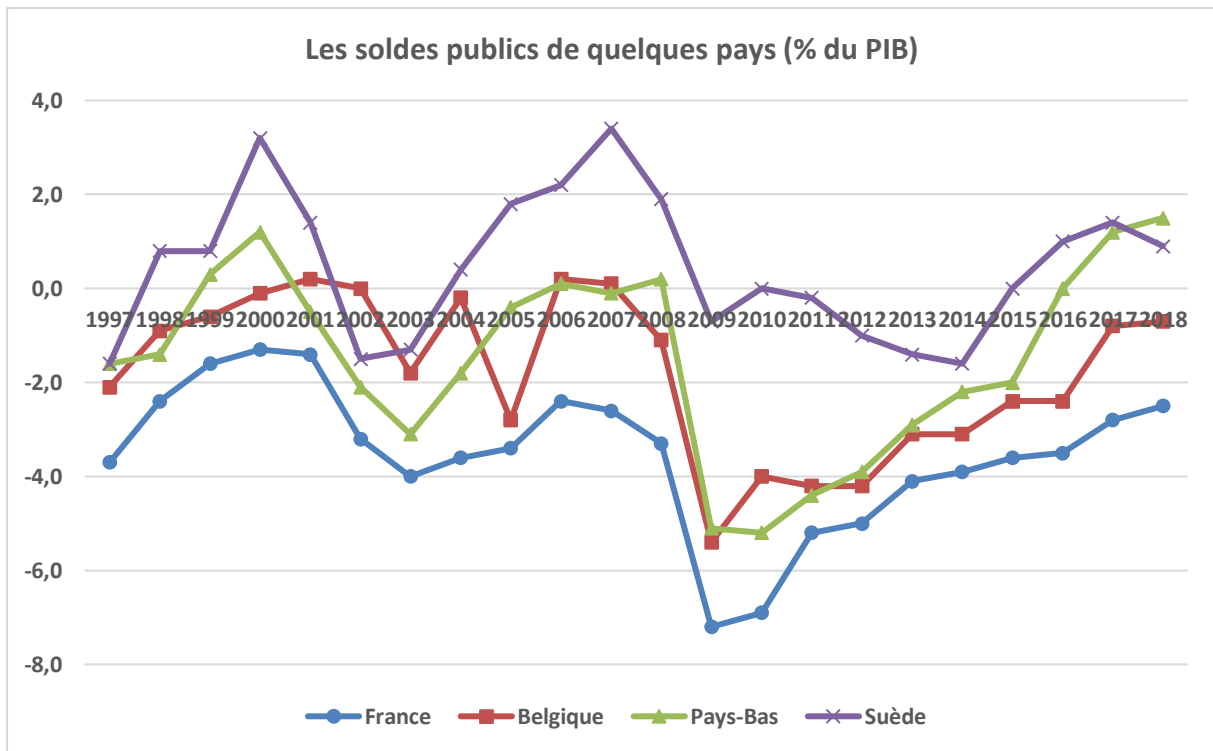
Source : Eurostat ; FIPECO

Les finances publiques de l'Espagne étaient particulièrement bonnes à la veille de la crise de 2008-2009, avec un excédent de 2,0 % du PIB, mais de profonds déséquilibres macroéconomiques ont entraîné une très forte récession en 2008-2009 et le déficit public a atteint 11 % du PIB en 2009. Il a ensuite été plus fortement redressé que celui de la France avec lequel il est à égalité en 2018.

Le solde public du Royaume-Uni était excédentaire au tournant des années 2000 puis s'est dégradé par paliers jusqu'à un déficit de 10 % du PIB en 2009. Comme l'Espagne, le Royaume-Uni a ensuite redressé nettement ses comptes publics et a ramené son déficit à 1,5 % du PIB en 2018.

Parmi les pays de taille moyenne, la Suède se distingue par des comptes publics dont le solde oscille autour de zéro, voire d'un léger excédent, en fonction de la conjoncture et qui sont donc en équilibre, voire en excédent, structurel.

La Belgique et les Pays-Bas ont des évolutions de leurs soldes publics semblables à celles du solde public de la France mais à un niveau nettement moins dégradé. Les Pays-Bas dégagent un excédent depuis 2016.



Source graphique : Eurostat ; FIPECO